

RECRUTEMENT — LA MARQUE EMPLOYEUR

Le Département de Seine-et-Marne se distingue par son engagement envers l'épanouissement professionnel et personnel de ses 5 000 agents, tout en incarnant les valeurs du service public. En offrant un environnement de travail stimulant, inclusif et propice au bien-être des agents, la collectivité possède de nombreux atouts incarnés par sa marque employeur : « Seine-et-Marne, le Département des possibles ».

Vision et valeurs



Au cœur de la marque employeur du Département de Seine-et-Marne se trouvent des valeurs profondément enracinées dans le service public. Cette vision se traduit dans chaque aspect de l'expérience professionnelle au sein de la collectivité. Car, travailler au Département de Seine-et-Marne, c'est contribuer au service public en exerçant un métier utile au quotidien pour les Seine-et-Marnais et le territoire. Ces valeurs favorisent ainsi un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la collectivité.

Un environnement professionnel stimulant

Le Département de Seine-et-Marne s'engage à offrir à ses employés un environnement professionnel stimulant, favorisant le développement des compétences et des talents. Des programmes de formation continue sont mis en place pour permettre aux employés de rester à la pointe de leur domaine, tout en encourageant l'innovation et la créativité.

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

La marque employeur du Département de Seine-et-Marne reconnaît l'importance cruciale de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Des politiques flexibles de travail sont mises en œuvre pour permettre aux employés de concilier au mieux leurs obligations professionnelles et personnelles. Des initiatives telles que le tél

étravail, les horaires flexibles et les programmes de soutien à la parentalité sont proposées en fonction des métiers de chaque agent pour mieux les accompagner dans leur épanouissement professionnel et personnel.

Diversité et inclusion

Le Département de Seine-et-Marne s'engage à créer un environnement inclusif. De nombreux emplois proposés dans une grande variété de domaines sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, 6,69 % des agents du Département sont en situation de handicap, soit un taux supérieur à la législation (6 %).

[Le 77 en bref](#)[Parcours d'agents](#)[Stage et apprentissage](#)[Candidature spontanée](#)[Conseil départemental de Seine-et-Marne](#)

Créé le: 18/04/2024